

dant six mois, à Médéah, les fonctions de capitaine-trésorier, sous prétexte de passer son service à son successeur, le capitaine Allix, que nous connaissons déjà et que nous avons vu, maréchal des logis chef, employer Fleury, arrivant aux spahis, à rayer du papier blanc. Allix lui-même céda bientôt la trésorerie à Môle, nommé capitaine, et, changeant de bureau, alla remplacer à l'habillement le meilleur et le plus honnête des hommes, le capitaine Barbier, promu à l'ancienneté chef d'escadrons, au 6^e de cuirassiers.

Sauvage, à Oran, semblait n'avoir qu'une idée: revenir aux spahis, et la place de major étant devenue vacante chez nous, il la sollicita et l'obtint. On n'avait jamais vu un officier supérieur, encore jeune, plein de force et de santé, abandonner, pour des fonctions sédentaires, le service actif dans un régiment en campagne. On attribua cette fantaisie à des motifs d'ordre privé, et on n'y pensa plus.

A cette époque, le colonel Lauër, promu général, avait cédé le régiment au colonel de Lauriston, un très brave homme, un chef très paternel, mais qui, nouveau venu en Afrique, se trouvait comme dans un four, au milieu de ce monde particulier qu'on appelle un régiment de spahis. Les bureaux de la rue Saint-Dominique s'entêtaient alors à confondre un régiment de cuirassiers avec un régiment de spahis, et à envoyer indifféremment dans l'un ou dans l'autre, au hasard du classement, les officiers, sans tenir compte ni de leurs aptitudes ni de leur passé. On ne saura jamais ce que cette manie a coûté, aussi bien aux officiers qu'au pays.

Donc, les choses en étaient là : Sauvage, major, Môle, capitaine-trésorier, Allix, capitaine d'habillement, lorsque le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, transmit au maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie, une lettre anonyme qu'il venait de recevoir et qui le prévenait que le plus grand

désordre régnait dans la comptabilité du 1^{er} de spahis.

Sans attacher à cette dénonciation une importance exagérée, le ministre invitait le gouverneur général à faire examiner, inopinément et minutieusement, les livres et la caisse du régiment.

Deux sous-intendants, MM. Friant et Geoffroy, furent chargés de cette vérification, et non seulement ils ne découvrirent rien, mais ils rédigèrent un rapport tout à fait élogieux pour l'administration du régiment, disant que sa comptabilité pourrait servir de modèle à toute l'armée.

A quelque temps de là, nouvelle lettre anonyme au ministre de la guerre, affirmant qu'un déficit considérable devait se trouver dans la caisse et que si les deux intendants n'avaient rien découvert, c'était parce qu'ils avaient mal cherché. Le maréchal Vaillant envoya cette seconde dénonciation au maréchal Randon, qui délégua l'intendant de son corps d'armée, M. Donop. Celui-ci arriva à l'improviste dans les bureaux du major, à Médéah, vérifia les livres, ligne par ligne, fit compter devant lui, sou par sou, l'argent de la caisse, trouva les livres exacts et les fonds intacts. En rendant compte au ministre de cette seconde inspection, le gouverneur général ajouta qu'il était infiniment regrettable de voir, sur la foi de dénonciations anonymes, suspecter l'honneur et la probité d'officiers irréprochables. L'affaire semblait enterrée, lorsque le hasard fit découvrir le pot aux roses.

Un jour, le commandant du 2^e bataillon des zéphyr, rentrant à Alger après un congé passé en France, vint faire au maréchal Randon la visite d'usage. Le maréchal ne perdait aucune occasion de causer avec les chefs de corps, pour tirer d'eux des renseignements sur tout ce qui pouvait intéresser leurs troupes. Il interrogea donc ce commandant, qui partait le lendemain pour rejoindre son bataillon à Cherchell, et lui demanda s'il

ne voyait pas quelque amélioration à introduire dans le service. Le commandant lui répondit que tout lui semblait parfaitement réglé, sauf un seul point : le versement au trésor des vivres remboursables. « Comment ça ? dit le maréchal. — Voici, répondit le commandant : mon bataillon est constamment employé aux travaux des routes, et éparpillé par compagnie ou demi-compagnie. Mes hommes, très souvent éloignés des marchés, des centres de population, ne trouvent pas à acheter les vivres dits de l'ordinaire. L'administration, alors, leur fournit ces vivres contre remboursement. Les capitaines les payent, au moyen de bons dont le trésorier retient le montant, au moment où il fait le prêt. Le capitaine-trésorier garde ces retenues dans sa caisse, sans les faire figurer sur ses écritures, jusqu'à ce que le Trésor les lui réclame, c'est-à-dire un an ou quinze mois. Il y a donc dans les caisses des régiments des sommes parfois considérables, dont le conseil d'administration serait responsable si un accident survenait. Il faudrait supprimer cette responsabilité, ou tout au moins l'alléger. — Comment ? — D'une façon bien simple. En nous autorisant à verser, tous les mois, le montant des vivres remboursables au Trésor, quitte à régler définitivement avec l'administration, après l'apurement de ses comptes. De cette façon, nous ne serions pas obligés de traîner avec nous, dans nos déplacements perpétuels, des fonds qui ne sont pas toujours en sûreté. »

Le maréchal fit appeler son intendant, pour lui demander s'il y avait quelque règle d'administration contraire aux vœux du commandant des zéphyrs. Il n'y en avait pas, et bientôt tous les corps furent invités à verser au Trésor les fonds qu'ils détenaient, à titre de vivres remboursables. Tous s'exécutèrent immédiatement, à l'exception du 1^{er} régiment de spahis. Les fonds provenant des fourrages fournis à la troupe et rembour-

sés par elle avaient disparu. C'était là le déficit signalé par deux fois au ministre de la guerre, et il n'était pas mince : cent huit mille francs. Les malversations avaient commencé au temps où Sauvage était capitaine-trésorier, avaient continué sous ses successeurs, et c'était pour soutenir cette situation irrégulière que Sauvage avait tant tenu à revenir au régiment, comme major.

Ce fut un scandale énorme, sans précédent. Sauvage, Môle et Allix furent déférés au conseil de guerre. Les deux derniers disparurent. On retrouva le corps d'Allix sur la route de Médéah à Aumale. Il s'était fait sauter la cervelle, pour échapper au déshonneur. Une perquisition, faite à son domicile, amena la découverte d'une quantité considérable de billets de la loterie de Hambourg. Môle resta introuvable. On m'a assuré, mais je n'affirme rien, qu'il avait fini par se placer comme caissier à l'isthme de Suez. La compagnie ne pouvait pas trouver de comptable plus expérimenté, sinon plus honnête. Quant au pauvre Sauvage, si mal inspiré d'avoir quitté mon escadron, parce qu'il ne pouvait pas me le prendre, il fut arrêté et condamné par le conseil de guerre à cinq ans de prison. Ce fut un de ses anciens camarades, le lieutenant-colonel de Gondrecourt, qui occupa le siège du ministère public et requit contre lui. Il était destiné à me mettre toujours dans une position gênante, car, dans les commencements de sa détention, il m'accablait de lettres, dans lesquelles il affectait de me traiter en camarade, pour me conjurer de lui faire obtenir sa grâce, par l'entremise du général Fleury. J'eus toutes les peines du monde à lui faire comprendre que cette démarche me répugnait. Je ne sais pas ce qu'il est devenu. Il doit être mort.

Maintenant que j'ai présenté mon premier capitaine en second, héros d'une cause célèbre, voici son successeur : le capitaine Toulhier, déjà nommé. Charmant

officier, d'un commerce agréable et toujours prêt à me seconder avec une bonne volonté parfaite, mais un peu dépaycé dans les troupes indigènes, et quand mon escadron quitta, comme je le raconterai plus tard, la délicieuse garnison de Blidah pour le triste séjour de Boghar, Toulier, dégoûté, permuta pour passer au 6^e de lanciers. Je l'ai retrouvé, bien des années après, à Versailles, toujours très aimable garçon. Il y est toujours, chef d'escadron de cavalerie en retraite.

Mon lieutenant du cadre français était M. de Romans, appartenant à une excellente famille d'Angers, jeune homme de bonnes manières et de physique élégant, mais sans la moindre vocation militaire. Il s'était fait soldat, faute de savoir ou de pouvoir faire autre chose. Après avoir mangé, en menant la vie à grandes guides, les trois ou quatre cent mille francs que lui avait laissés son père, il avait dû, à vingt-quatre ans, s'engager au 4^e de chasseurs d'Afrique, qui était alors le refuge des fils de famille à la côte. Fleury, qui avait beaucoup de goût pour cette classe de la société, peut-être à cause de ses souvenirs personnels, l'avait recommandé chaudement à Yusuf, qui l'avait pris aux spahis comme maréchal des logis, et l'avait fait promptement arriver à l'épaulette. Une fois sous-lieutenant, de Romans avait trouvé le moyen de se faire attacher à l'état-major particulier du général de Saint-Arnaud, qui l'avait emmené et gardé quelque temps auprès de lui, à Constantine. Homme du monde, avec plus de bagout que d'esprit, connaissant tout Paris, la mémoire farcie d'anecdotes et de détails sur toutes les personnes en vue, il était, au fond de l'Algérie surtout, une ressource précieuse. Il n'avait plus le sou; mais il dépensait de l'argent comme s'il eût eu encore sa fortune, montait à cheval comme quelqu'un qui a beaucoup chassé à courre, adorait le luxe. C'était vraiment un

officier d'ordonnance fort commode, à condition qu'on ne lui demandât aucun travail.

Quand on forma le régiment des guides, son protecteur, Fleury, qui avait carte blanche pour la composition du corps d'officiers, le prit comme capitaine. Mais la vie régimentaire, même avec la tolérance de Fleury, avait encore des exigences dures pour les habitudes d'indépendance de ce garçon, qui demanda sa mise en disponibilité, lorsque l'Empereur constitua sa maison, et devint écuyer de l'Empereur, en restant sous les ordres de Fleury, nommé premier écuyer. Lancé à corps perdu dans un monde de luxe et de plaisir dont il voulut suivre le train, il compromit sa position et fut obligé de la quitter. On refusa de le rappeler à l'activité et, pendant la guerre de Crimée, il fut, ainsi que bien d'autres épaves de la vie parisienne, réduit à prendre du service dans les troupes irrégulières de la Turquie. A la paix, la protection infatigable de Fleury le fit replacer comme capitaine de hussards, à Sétif. Dans un congé qu'il passa en France, il mourut subitement, un soir, en rentrant chez lui. Il n'avait pas quarante ans, mais les excès l'avaient usé jusqu'à la corde.

Mes deux sous-lieutenants français étaient assez insignifiants. L'un, M. Morel, caractère fruste, âpre, susceptible, demandait à être traité avec beaucoup plus de ménagement qu'il n'en montrait pour ses subordonnés. Je le tenais perpétuellement en bride, pour l'empêcher de se livrer, au moins en paroles, à des violences contre les indigènes, dont on fait tout ce qu'on veut avec un peu de douceur et de fermeté. Je l'avais vu arriver au régiment, en 1842, maréchal des logis-fourrier, venant du 2^e de hussards. Je devais le voir disparaître de l'armée, en 1873, comme major du 3^e de dragons. Du reste, je le gardai peu de temps à l'escadron, où il fut remplacé par M. de Galbois, fils

du général de division. Le jeune de Galbois était un très brave soldat. C'était même sa principale qualité. Malheureusement il paya prématurément de sa vie des excès de toute nature, auxquels on ne pouvait pas l'empêcher de se livrer. J'avais eu mon autre sous-lieutenant, M. Monin, comme maréchal des logis chef au 3^e escadron, quand j'en avais pris le commandement, à la mort du capitaine Piat. Sa spécialité était la comptabilité. Marié à une jolie femme, fille d'un capitaine en retraite, il aspirait à un emploi sédentaire qu'il obtint dans les remontes de l'Algérie. Pas sot du tout ! Monin était notre ténor attitré. Il avait un répertoire inépuisable de chansonnettes.

Le cadre des officiers indigènes, un lieutenant et deux sous-lieutenants, était composé de braves gens vieillissés sous nos drapeaux. Ils venaient tous les trois des anciens gendarmes maures et s'étaient toujours bien battus. L'un d'eux, M. Ben-Zégri, affirmait qu'il descendait des anciens Maures de Grenade, mais n'apportait aucun parchemin à l'appui de cette prétention. Il n'y avait rien à leur demander, en dehors du service journalier qu'ils accomplissaient par routine. Gens des villes, déshabitués de la vie arabe, ils prirent tous les trois leur retraite, quand l'escadron quitta Blidah.

Mes sous-officiers français et indigènes étaient tout ce que je pouvais désirer. Parmi les premiers, plusieurs ont fait une belle carrière. Pendant mon commandement, j'ai eu deux maréchaux des logis chefs ; tous les deux ont été retraités comme capitaines. Un de mes maréchaux des logis s'est retiré récemment du service, général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur. Un autre est mort lieutenant-colonel dans la gendarmerie coloniale. Trois autres ont obtenu la croix d'honneur comme sous-officiers, ce qui était fort rare en ce temps-là.

J'avais pour brigadier-fourrier un garçon que j'aimais

beaucoup et qui s'appelait Bonnardel. Il avait la tête près du bonnet, mais le cœur près de la main, et en le prenant par les sentiments j'en faisais tout ce que je voulais. Sans être querelleur, il était assez batailleur. Il me fit un jour une réponse épique. Il avait été malmené par un sous-officier et voulait à toute force se battre avec lui. J'eus vent de la chose et, naturellement, je mis le holà, en expliquant à Bonnardel qu'il risquait le conseil de guerre, attendu qu'il n'était pas encore sous-officier, et que pour un brigadier-fourrier, un maréchal des logis était un supérieur hiérarchique. Quelques jours plus tard, il se prenait de bec avec un brigadier et voulait aller encore sur le pré. Je m'y opposai, en lui disant que le brigadier-fourrier était le premier brigadier de l'escadron, qu'il commandait aux autres et qu'il devait être considéré comme leur supérieur. Alors Bonnardel de s'écrier avec un désespoir comique : « Mais, mon capitaine, vous ne voulez pas que je me batte avec les sous-officiers. Vous ne voulez pas que je me batte avec les brigadiers. Avec qui, alors, voulez-vous que je me batte ? » Je me mordis la moustache pour ne pas rire, et je parvins avec peine à lui faire comprendre que je ne voyais pas une nécessité absolue à ce qu'il se battît avec les uns ou avec les autres. Bonnardel fit son chemin, et plus tard je le retrouvai capitaine de gendarmerie, dans les environs de Paris.

Mes sous-officiers indigènes, si on tenait compte des défauts inhérents à leur race et à leur situation sociale, pouvaient passer pour d'excellents serviteurs, de bons et intelligents soldats. Plus d'une fois, je les employai dans les affaires arabes, et ils ne me donnèrent que de la satisfaction. J'ai déjà parlé de l'un d'eux, nommé Tahar-ben-Ahmeda, qui, lors de notre expédition dans le Sahara, avait été promu à la dignité d'exécuteur des hautes œuvres, et, pour ne pas mâcher les mots, de bourreau du général Yusuf. Je le fis nommer caïd d'une

tribu de montagnards des environs de Blidah : les Beni-Messaoud, qui passaient à juste titre pour des gens indépendants. Étranger au pays, et, par conséquent, aux misérables intrigues qui travaillaient la tribu, il y ramena bientôt l'ordre et l'obéissance. Il y réussit tellement qu'il passa, toujours en qualité de caïd, au commandement d'une tribu beaucoup plus importante et encore plus remuante : les Beni-Menad, habitant, entre Blidah et Milianah, un pays âpre. Quand je quittai l'Afrique, Tahar-ben-Ahmeda, le soldat de fortune qui n'avait jadis pour tout bien que sa maigre solde de sous-officier, était devenu un gros personnage possédant de bonnes terres au soleil et des troupeaux. C'est que les Arabes se mettent très rapidement au niveau des situations imprévues, et savent en user et même en abuser. Mais il est admis dans le pays qu'un chef indigène peut tirer de son poste des bénéfices sérieux, voire exagérés. Cela ne le déconsidère pas aux yeux de ses administrés, au contraire, cela lui donne un parti qui vit de ses largesses.

Il me reste enfin à présenter les hommes de troupe de ce cher escadron qui faisait mon orgueil et ma préoccupation de tous les instants. Son recrutement était plus difficile et moins homogène que celui des autres escadrons du régiment. Il tenait garnison à Blidah depuis sa formation, c'est-à-dire depuis 1842. Son premier fond avait été l'excellent personnel des gendarmes maures. Mais peu à peu, il avait épuisé les ressources du pays en hommes disponibles. Sa majeure partie était composée de citadins, auxquels étaient venus se joindre des cavaliers des tribus voisines, mais en petit nombre ; car les Arabes, reculant devant le colon qu'ils avaient perdu l'espoir de chasser, allaient plutôt, quand ils voulaient prendre du service, s'engager dans les escadrons de Médéah et de Milianah, plus éloignés que le mien du territoire civil. On devait donc, pour maintenir

l'effectif, se montrer coulant, accepter sans y regarder de trop près tout ce qui se présentait, et admettre des éléments assez dissemblables.

Les spahis, n'étant pas casernés, devaient se loger à leurs frais, et cette dépense pesait sur leur solde. Ceux qui avaient l'habitude du séjour des villes avaient trouvé à se caser à Blidah même. Mais l'Arabe des tentes, qui a contracté le goût et l'habitude de la vie en plein air, répugne à s'abriter dans une maison qu'il rend, d'ailleurs, bientôt inhabitable par son manque de soin et de propreté intérieure. Il trouve bien plus commode la tente, qu'on peut lever quand les alentours sont contaminés, et transporter un peu plus loin. Pour cette fraction de l'escadron, on avait vainement cherché, autour de Blidah, un terrain disponible, et, faute de mieux, on avait loué fort cher à un industriel français, M. de Cardy, sur le territoire des Beni-Mered, un terrain distant de huit kilomètres de Blidah, et dont le prix de location était prélevé sur la solde des occupants. C'était une complication dont souffrait le service. Et pourtant, malgré toutes ces conditions désavantageuses, grâce à son fond de vieux serviteurs, et à la valeur de son cadre, une discipline irréprochable régna toujours au 1^{er} escadron, et toujours il fit une très bonne figure dans les faits de guerre auxquels il fut mêlé.

Lors de son inspection générale, ainsi que je l'ai raconté, le général l'Étang eut la bonté, l'indulgence, de se déclarer émerveillé de ma mémoire, parce que je lui nommai l'un après l'autre tous mes cavaliers. Je ne veux pas infliger au lecteur la répétition d'un défilé qui serait sans intérêt pour lui ; mais il ne m'en voudra pas de lui présenter au moins un de mes braves soldats, un pauvre diable qui s'était attaché à moi dans des circonstances dramatiques, et que je retrouvai, plusieurs années après notre première rencontre, en prenant le commandement de l'escadron.

Il s'appelait Belkrèr-ben-Salem. C'était un nègre du centre de l'Afrique. Tout enfant, il avait été enlevé dans une de ces razzias que les peuplades noires exécutent les unes sur les autres pour alimenter leur commerce d'esclaves, et il avait été emmené vers le Nord, c'est-à-dire vers les côtes algériennes, par une de ces caravanes terribles qui cheminent dans le désert, suivant un itinéraire invariable, tracé, jalonné par les ossements blanchis d'êtres humains ou d'animaux que les caravanes précédentes ont laissés derrière elles, et qui sont morts au milieu de privations et de souffrances inouïes. Acheté, revendu, il se trouvait avec son dernier maître dans la smala d'Abd-el-Kader, lorsque nous entrâmes au galop au milieu d'elle.

Dans l'épouvantable confusion qui accompagna notre charge, le pauvre diable courait, éperdu, sur ses mauvaises jambes. Car Belkrèr portait un buste puissant et athlétique sur des jambes grêles, aux tibias fortement arqués. Un de mes spahis l'ajustait et allait l'abattre. Je relevai son fusil du revers de mon sabre et je sauvai le nègre, qui, à partir de ce moment, se mit sous ma protection, empoigna mon étrier gauche et, jusqu'à la fin de l'affaire, courut tant bien que mal à côté de mon cheval. Quand on s'occupa de réunir le butin, j'envoyai Belkrèr au troupeau des prisonniers, et je n'y pensai plus.

Il eut la chance de ne pas tomber entre les mains d'un Arabe, comme part de prise, et, arrivé à Médéah, il se réclama de moi. On s'intéresse toujours à ceux qu'on a sauvés. M. Périchon nous l'affirme, et avant même qu'il eût émis cet aphorisme, j'en avais compris la justesse. J'obtins pour Belkrèr, devenu libre, un engagement aux spahis. J'avais donné là au régiment une excellente recrue, car mon protégé se fit tellement remarquer par sa bonne conduite qu'il fut désigné pour être un des quatre chaouchs nègres qui faisaient le

service près du duc d'Aumale, quand le Prince vint prendre le gouvernement de l'Algérie. Après le départ du duc d'Aumale, le capitaine de Mirandol s'attacha Belkrèr et l'emmena à Orléansville, quand il y fut envoyé comme chef d'escadron.

Belkrèr avait fini par réaliser quelques économies dans les modestes emplois qu'il avait occupés. Il se maria avec une jeune Bédouine de race blanche qui, ma foi, n'était pas mal du tout. Il en eut deux enfants, deux garçons. Le premier était un mulâtre, très foncé en couleur. Mais le second tirait si peu sur le noir que, si on n'avait pas connu la couleur du père, on eût juré qu'il n'avait pas une goutte de sang mêlé dans les veines. Toutes les préférences, toutes les adorations de ce bon Belkrèr étaient pour ce second garçon. Il le portait sans cesse dans ses bras. Il le caressait, du matin au soir, disant que c'était la bénédiction du ciel (El-Baraka) qui l'avait fait si joli et si blanc.

Quant à l'autre, l'aîné, il le traitait de nègre, d'esclave, et rien n'était comique comme l'expression de mépris avec laquelle il lui disait : « Ya el Oussif ! Fi ! l'esclave ! » On eût blanchi Belkrèr lui-même, avant de lui persuader que ces deux enfants avaient droit, pour le moins, à une part égale de sa tendresse. La voix du sang, la fameuse voix du sang, ne lui parlait qu'en faveur du second.

Quand je pris le premier escadron, j'y retrouvai mon fidèle Belkrèr, qui avait dû y rentrer, de Mirandol ayant quitté l'Algérie pour passer dans un régiment de France. Il y avait, dans la maison où étaient installés les services de mon bureau arabe, une chambre de sûreté, munie de grilles à ses fenêtres et de verrous à sa porte, où l'on enfermait les Arabes, délinquants ou criminels, jusqu'à ce que l'autorité eût prononcé sur leur sort. Comme Belkrèr était incapable de manquer à une consigne ; comme la garde des prisonniers pou-

vait lui rapporter quelques petits profits, je lui confiai l'emploi de geôlier.

Un soir, la prison contenait un malfaiteur qui avait l'air très malade et qui demanda à Belkrèr, comme un bienfait sans prix, d'être conduit aux bains maures : « Tu n'as rien à craindre, disait-il, puisque tu m'accompagneras, ne me quitteras pas et me ramèneras dans cette prison, où je ne resterai pas longtemps d'ailleurs, car je suis innocent, et je ne sais même pas ce qu'on me reproche. » Belkrèr, fort comme il était, ne craignait pas que son prisonnier lui échappât. Il se fit acheter cette faveur le plus cher qu'il put et, content de prendre par-dessus le marché un bain gratuitement, il le fit sortir à onze heures du soir, puis l'emmena aux bains maures, en le tenant aussi étroitement que possible. Chemin faisant, l'Arabe, qui avait l'air d'être sur le point de rendre l'âme, donne un croc-en-jambe à Belkrèr, le jette par terre et retrouve subitement, pour s'enfuir, la vigueur et la santé. Mon spahi fut vite debout et s'élança, aussi rapidement que le lui permettaient ses mauvaises jambes, à la poursuite de son prisonnier, en poussant des clameurs féroces. L'Arabe, heureusement, ne connaissait pas Blidah. Il s'égara dans le dédale des petites rues, et vint donner sur un poste de tirailleurs qui, voyant un homme fuyant devant un autre, les arrêtèrent tous les deux. Belkrèr, en retrouvant son prisonnier, se jeta sur lui pour l'étrangler. On les enferma séparément, pour la nuit, et le lendemain matin, on les conduisit sous bonne escorte au commandant de place, qui me les renvoya. Le Bédouin était un fauteur de troubles des plus actifs et des plus dangereux. Son affaire fut instruite à Alger, et il fut déporté aux îles Sainte-Marguerite. Quant à Belkrèr, je lui retirai ses fonctions, pour l'exemple et à regret, mais sans me séparer entièrement de lui. Il resta auprès de moi tant que je restai moi-même aux spahis; sa reconnais-

sance et son dévouement ne se démentirent jamais.

Plus tard, bien plus tard, dans un bal, aux Tuileries, un sénateur de l'Empire, que le hasard rendit témoin de ses derniers moments, me raconta qu'en mourant, le bon nègre m'appelait encore, comme s'il eût voulu se mettre, une dernière fois, sous ma protection.

Et maintenant, c'est fini. L'escadron a passé. Que sont devenus aujourd'hui ces officiers, ces sous-officiers et ces soldats? Les officiers et les sous-officiers ont disparu, après des carrières diverses, mais honorables. Quant aux soldats, la terre d'Afrique qu'ils foulaient si fièrement recouvre leurs os, et j'ai bien peur que de tout l'escadron il ne reste plus que le capitaine commandant. Il devait à ses compagnons d'armes un dernier souvenir, car, s'il a connu l'ivresse de mener, dans la poussière des champs de manœuvre et dans la fumée des champs de bataille, des divisions de cuirassiers qui semblaient, hélas! brillantes comme l'éclair et irrésistibles comme la foudre, il n'a jamais été plus heureux et plus fier que lorsqu'il s'en allait, dans la force et la magie de sa jeunesse, entraînant derrière lui cette troupe dévouée, aimante et aimée, qui dansait, pour ainsi dire, au soleil sur ses ardents petits chevaux barbes.